

CAVT EVO
36 Avenue Frédéric Joliot-Curie
95140 GARGES LES GONESSE
Tél : 01.39 94 94 33

SOMMAIRE

I - PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT : CENTRE D'ADAPTATION A LA VIE ET AU TRAVAIL	1
II - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT	1
1 - Le fonctionnement de l'établissement CAVT en 2024	1
2 - Les habilitations	3
III - POPULATION(S) ET ACTIVITES	3
1 - La population du CAVT	3
2 - Les organismes orienteurs avant intégration des jeunes	4
3 - Les premières prises de contact	5
4 - La répartition par âge	6
5 - La provenance d'origine des personnes accueillies pour l'année 2024	7
6 - La durée moyenne de l'accompagnement	8
7 - La durée de prise en charges des personnes sorties au cours de l'année 2024	8
8 - Les ateliers professionnalisants du CAVT	9
9 - Les ateliers d'accompagnement à la vie sociale	10
10 - L'atelier débat-citoyenneté	11
11 - Les actions à visée d'insertion professionnelle	12
12 - Les actions du CAVT en 2024	14
13 - Les différentes missions de la psychologue	13
14 - Les actions partenariales	25
IV - LE CONSEIL A LA VIE SOCIALE	27
V - PERSPECTIVES	28

I - PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

L'établissement Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail (CAVT) a ouvert ses portes le 19 septembre 2016. L'accueil des personnes s'est fait dans un premier temps, dès le mois d'avril 2016, dans les locaux du CAVT des Larris à Pontoise, dans l'attente de l'aménagement des locaux de ce nouveau CAVT. Ces locaux sont situés à Garges-Lès-Gonesse (95140), à l'Espace Europe, au 36 Avenue Joliot-Curie.

Le CAVT est un centre d'accueil de jour qui peut accueillir jusqu'à 30 personnes, âgées de 16 à 25 ans, atteints d'une déficience intellectuelle légère. A l'origine, l'établissement s'inscrivait dans une démarche d'insertion et de maintien dans le milieu ordinaire de travail des jeunes adultes en situation de handicap mental léger, par un accompagnement limité à deux ans. Depuis janvier 2023, le CAVT travaille aussi l'orientation vers le milieu protégé car nous constatons que de plus en plus de personnes accueillies demandent à être orientées en ce sens.

Pour rappel, l'accompagnement éducatif, dans le cadre des différents ateliers, a pour but de permettre une acquisition de savoirs professionnels, en termes de savoir-être et de savoir-faire. Les stages en entreprises, menés à bien grâce à un partenariat établi entre les entreprises et l'association, permettent aux jeunes adultes de mettre en application leurs apprentissages.

II - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

1. Le fonctionnement de l'établissement CAVT EVO en 2024

Journées d'ouverture :	252 jours	
Heures d'ouverture :	du lundi au jeudi	de 08h30 à 16h30
	Le vendredi	de 08h30 à 15h00

LE CENTRE D'ADAPTATION A LA VIE ET AU TRAVAIL

Structure d'Adaptation à la Vie Sociale et Professionnelle



L'ACCOMPAGNEMENT

Favoriser l'insertion professionnelle et sociale en milieu Ordinaire et ou milieu protégé



OBJECTIFS

Acquérir de l'autonomie dans la vie quotidienne

Sensibiliser et familiariser au monde du travail

Travailler la posture professionnelle
Affiner et consolider les motivations professionnelles.

Encourager l'effort dans l'organisation du travail.

Valoriser l'apprentissage des compétences

ACTIONS

Insertion sociale et professionnelle

Renforcement des acquis

Affirmation de l'autonomie

Préparation professionnelle

Consolidation de l'emploi

Accompagnement et acquisition de savoirs réalisés dans différents ateliers

PUBLIC

Être en situation de handicap mental léger et orienté par la CDAPH

Être motivé à travailler

Être suffisamment autonome dans les transports

Être âgé de 16 à 25 ans

La Vie professionnelle

- ▶ Prendre en compte les projets des personnes et les mettre en lien avec la réalité du marché du travail,
- ▶ Sensibiliser et familiariser au monde du travail (Ponctualité, assiduité, posture, codes socio-professionnels, compréhension des consignes, présentation...),
- ▶ Obtenir les bases essentielles pour commencer à travailler.

La socialisation

- ▶ Amener à connaître et mettre en pratique les règles de notre société ; savoir vivre ensemble,
- ▶ Viser une intégration sociale et professionnelle,
- ▶ Rechercher une place durable dans le milieu ordinaire et ou protégé.

La Vie sociale et relationnelle

- ▶ Travailler à rendre plus faciles les ouvertures vers l'extérieur et les relations avec les autres.
- ▶ Encourager à sortir du milieu professionnel, à élargir les relations de voisinage et d'amitié, à organiser des activités diverses au sein des structures, à découvrir et à cultiver les passions.

Les habilitations

Nombre de places	30
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2024 :	29
Nombre de personnes ayant fréquenté le CAVT en 2024 :	58 (dont 22 personnes accueillies en stage)
Nombre d'entrées sur l'année :	10 (5 hommes - 5 femmes)
Nombre de sorties sur l'année :	10 (4 hommes - 6 femmes)

III - POPULATION(S) ET ACTIVITES

1. La population du CAVT

Au 31 décembre 2024, l'établissement comptait 29 personnes accompagnées, 10 personnes ont été admises au cours de l'année.

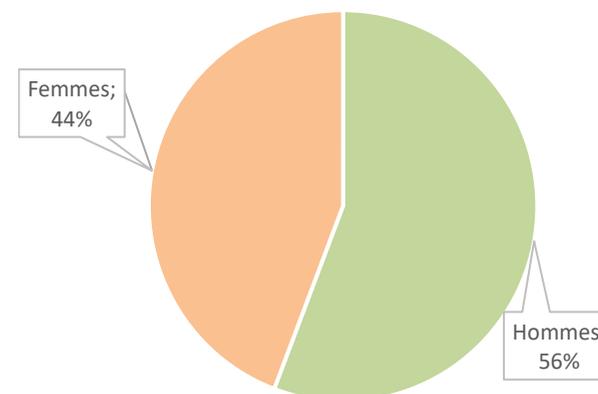
Nous avons accueilli **58 usagers** sur l'ensemble de l'année 2024 :

- 25 femmes soit 44 %
- 33 hommes soit 56 %

En 2023, nous avons accueilli 52 usagers sur l'année :

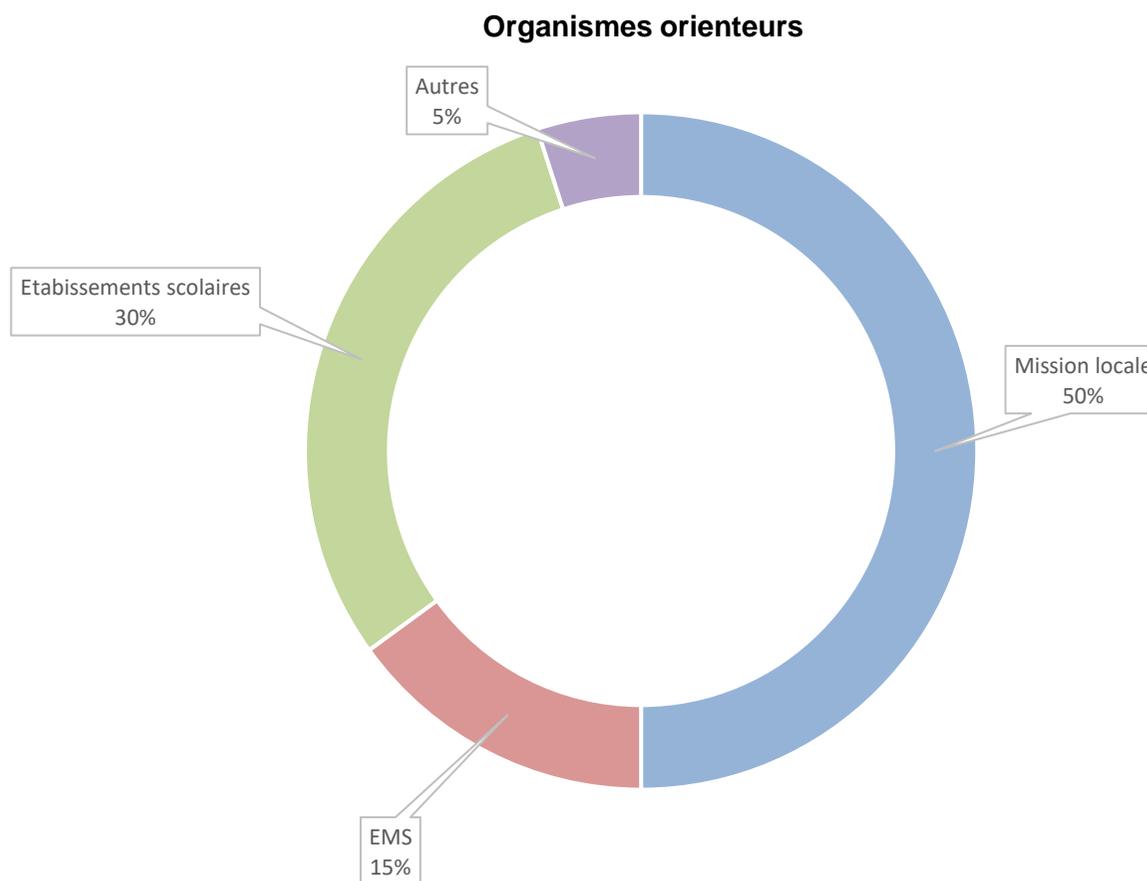
- 23 femmes soit 44 %
- 29 hommes soit 56 %

Il est à noter que nous avons reçu plus de jeunes hommes que de jeunes femmes en 2024, comme l'année précédente.



2. Les organismes orienteurs avant intégration des jeunes

Historiquement, au CAVT EVO, le partenaire identifié orienteur comme étant le plus régulier est la Mission Locale. Il faut constater que nous sommes régulièrement contactés par les missions locales de l'Est du Val-d'Oise afin de répondre à des besoins constatés par leurs services. Cette année nous avons été interpellés par de nombreux coordonnateurs ULIS, pour envisager la suite des parcours des jeunes scolarisés.



3. Les premières prises de contact

Pour faciliter les rencontres avec les candidats, le chef de service (CDS), la psychologue et un des membres de l'équipe éducative s'organisent afin de prévoir à minima un binôme ou idéalement les trois pour les rendez-vous de préadmission.

Ces rencontres sont plus enrichissantes lorsqu'elles sont articulées entre CDS, psychologue et éducateur car le regard sur le candidat est porté par plusieurs personnes et donc l'échange est d'autant plus intéressant.

A l'issue de ce rendez-vous, un stage de contact peut être programmé. Il est demandé au candidat de revenir vers l'équipe du CAVT pour se positionner ou non pour le stage.

Selon les profils des candidats nous proposons différentes formes de durée de stage :

- **Le stage de contact classique 3 semaines,**
- **Le stage de contact d'une semaine renouvelable 2 fois** (afin d'arriver à trois semaines) qui permet aux jeunes de faire un point en fin de semaine et favoriser un échange afin de savoir s'il souhaite poursuivre ou arrêter le stage de contact,
- **Le stage de contact d'une semaine** pour les jeunes qui montrent des difficultés importantes lors du rendez-vous de préadmission mais pour qui nous proposons la possibilité d'intégrer le CAVT.

Pour rappel, les rendez-vous sont, soit à l'initiative des postulants, des divers partenaires type mission locale, de la MDPH, de l'ASE, de l'établissement scolaire...

Ces stages de contact permettent aux jeunes, projetant d'intégrer le CAVT EVO, de découvrir pendant quelques semaines nos ateliers. En parallèle cela permet aux professionnels d'évaluer la pertinence de l'orientation du jeune dans le dispositif.

3.a – Les rendez-vous

En 2024 :

- **46 contacts** ont été pris avec des usagers souhaitant éventuellement intégrer le CAVT
- **46 rendez-vous** ont été honorés

3.b – Les stages de contact

46 jeunes adultes ont été reçus physiquement en entretien préalable au stage de contact et **22 stages** de contacts ont été réalisés en 2024. Ces 22 stages correspondent effectivement à 300 jours d'accueil. Certains adultes qui ont été reçus n'étaient pas dans une démarche professionnelle, et pour les autres ils ne se sont pas montrés intéressés par un accompagnement du CAVT ou ils se sont engagés sur d'autres dispositifs et ne

sont pas actuellement dans la nécessité d'expérimenter le CAVT. Nous avons laissé l'accès au CAVT ouvert à ces jeunes en les laissant revenir vers nous en cas de cheminement et de volonté de s'engager dans une démarche d'insertion professionnelle.

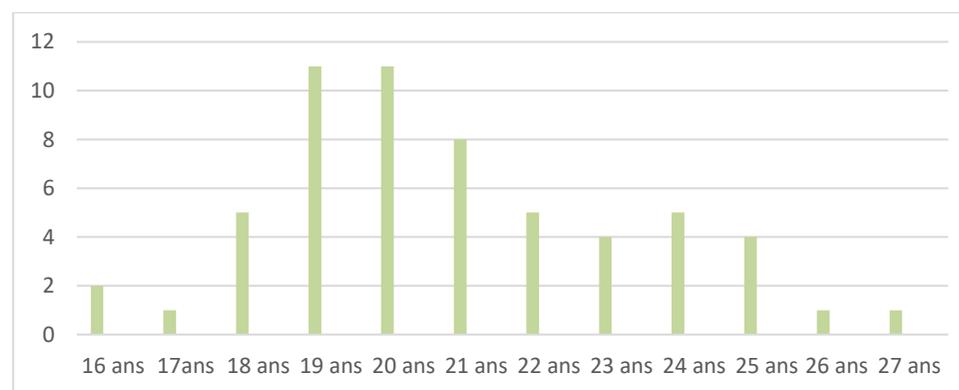
En chiffres :

- 10 admissions ont pu être réalisées en 2024.
- 7 admissions avaient été réalisées dès 2023.

3.c – Les orientations CDAPH

Toutes les notifications reçues par le biais de la plate-forme via trajectoire nous ont amenés à prendre contact par téléphone avec les candidats. Même lorsque les jeunes ont la notification pour le CAVT nous prenons le temps de proposer un entretien puis le stage de contact afin que le jeune puisse découvrir le CAVT et que nous ayons un temps en parallèle pour déterminer des axes de travail mais aussi de faire connaissance avec le candidat. Le sens est primordial dans notre accompagnement. Accompagner sans mettre du sens dans notre travail n'est ni productif pour nous ni pour le jeune.

4. La répartition par âge

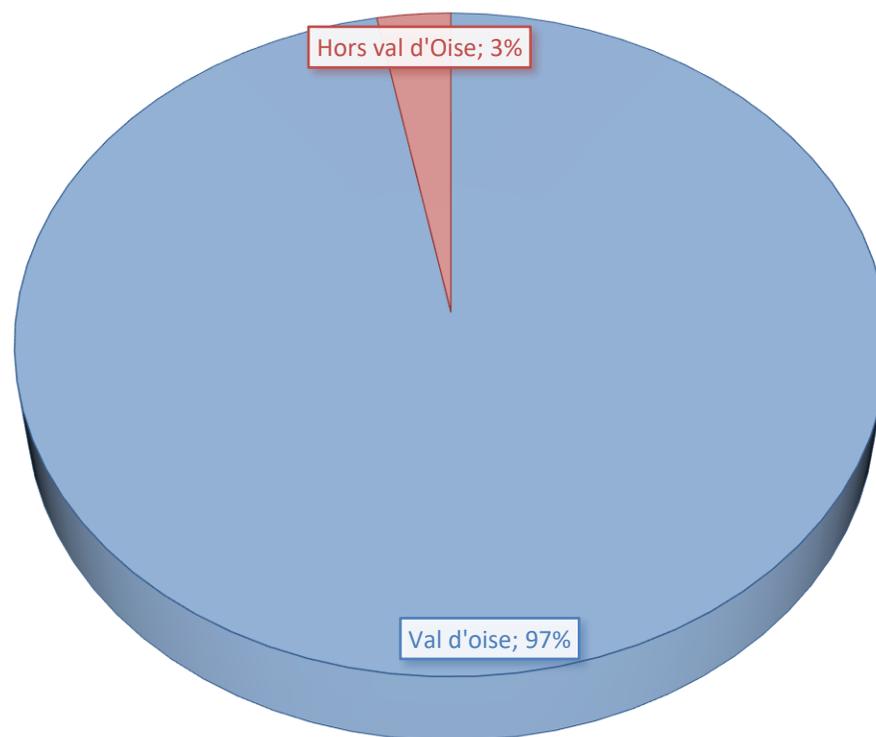


La moyenne d'âge des 58 jeunes qui ont fréquenté le CAVT en 2024 est de 21 ans.

6 personnes ont plus de 25 ans mais ils ont reçu l'accord de la MDPH afin que nous finalisions l'accompagnement engagé.

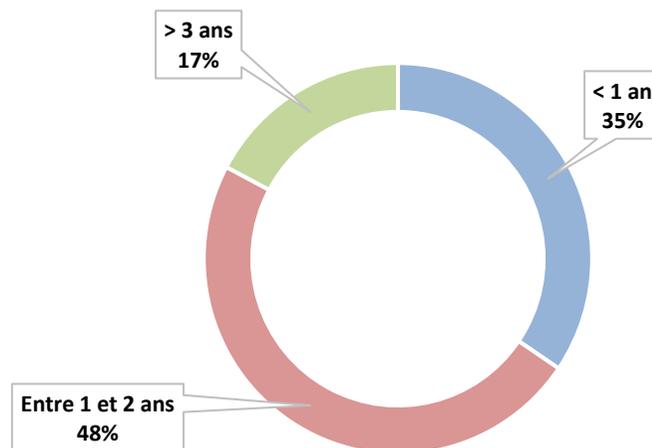
5. La provenance d'origine des personnes accueillies pour l'année 2024

Au 31 décembre 2024, sur les 29 personnes présentes, une seule à un domicile de secours hors Val d'Oise.



6. La durée moyenne de l'accompagnement

La durée moyenne de prise en charge des **29 usagers présents au 31/12/2024 est de 22 mois.**



La moyenne de prise en charge de 2024 est inférieure à celle de l'année précédente qui était de 30 mois. En effet, diminuer la durée de l'accompagnement est primordial car avec le temps l'investissement de la personne accompagnée diminue et le sens de la prise en charge perd de son efficacité.

7. La durée de prise en charge des personnes sorties au cours de l'année 2024

La durée moyenne de prise en charge des 10 usagers sortis de l'établissement en 2024 est de **4 ans et 1 mois** (4 ans et 4 mois en 2023).

8. Les ateliers professionnalisants du CAVT

L'objectif du CAVT est de mettre les jeunes accompagnés en situation professionnelle. Les différentes activités proposées sont :

La cuisine : permet de découvrir :

- Des contraintes de travail : l'obligation du port des Équipement de Protection Individuelle (EPI),
- De nouveaux savoir-faire via l'apprentissage de gestes techniques,
- De tenir compte des règles de sécurité et d'hygiène qui se traduit par une série de fiches de procédures définies par la démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points) : Fiche de procédures - Fiche de consommation maximale des produits entamés - Fiche sur « La marche en avant » - La fiche de décontamination - La fiche de sécurité.
- D'adopter un vocabulaire professionnel
- D'apprendre à anticiper

L'entretien des locaux : permettre aux jeunes de réaliser l'entretien de locaux à l'aide de procédures. Ces actions d'entretien visent à transmettre des techniques applicables dans divers lieux d'intervention. Elles visent aussi à travailler des notions d'hygiène transposables en emploi comme au domicile.

La lingerie a pour mission principale l'entretien du linge du CAVT. Depuis la COVID, les quantités de linge à entretenir ont été multipliées. Cette situation exceptionnelle a permis de travailler le temps d'exécution des tâches et de « pousser » les jeunes à avoir un rythme de travail plus soutenu. L'activité couture se poursuit dans le cadre de la lingerie pour les petites réparations des tenues.

La réparation de vélos à ce jour est un atelier fort. Cet atelier vise à développer différentes compétences comme :

- L'organisation :
 - Savoir trier et stocker avec précision les pièces démontées pour faciliter leur utilisation future
 - Ranger et nettoyer les outils régulièrement après usage
 - Savoir se répartir les tâches pour travailler en équipe
- La réflexion :
 - Comprendre la mécanique vélo
 - Utiliser les nouvelles techniques
 - Se projeter dans l'espace

○ La manipulation :

- Adapter les bons gestes et postures
- Choisir les outils appropriés
- Travailler la motricité fine

De plus, l'éducateur encadrant de cet atelier a bénéficié d'une formation « Le groupe – transmission » proposée par l'Institut National du Cycle et du Motorcycle », ayant pour objectif :

- ✓ Choisir un groupe adapté en fonction de l'utilisateur, de l'utilisation et du coût
- ✓ Effectuer les opérations de montage, de maintenance et de contrôle des éléments constitutifs d'un groupe
- ✓ Déterminer la compatibilité des éléments entre eux
- ✓ Justifier le choix du groupe

L'entretien des espaces verts : avant chaque intervention, des temps d'enseignement théorique sont prévus, ils permettent d'établir des fiches techniques et des fiches de suivi d'intervention qui résument les missions, les outils à utiliser, les tâches à réaliser.

Cet atelier permet d'apprendre à reconnaître et utiliser les différents outils et matériels dédiés à cette activité. Cela va du petit matériel à main (binette, râteau, pelle, arrosoir etc.) jusqu'à l'utilisation d'outils thermiques (débroussailleuse, tondeuse etc.) tout en apprenant et en respectant les règles de sécurité. Les interventions se font dans les espaces verts de partenaires où des prestations classiques de tonte, taille, désherbage sont réalisées.

Il est envisagé de développer des actions de sensibilisation à l'environnement, à la découverte de la nature, pour que cet atelier prenne encore davantage de sens auprès des jeunes.

Un planning est fait pour que chaque semaine, tous les jeunes soient positionnés sur des ateliers différents. La participation à chacun des ateliers est obligatoire et permet aux éducateurs techniques d'évaluer les difficultés, les compétences, les évolutions au fil du temps. L'observation fine de chaque jeune donne des informations importantes à la chargée d'insertion professionnelle (CIP) pour la mise en place de leur projet professionnel, la recherche de stages/d'un emploi en entreprises ou l'accompagnement à l'intégration d'une formation.

9. Les ateliers d'accompagnement à la vie sociale

Dans le cadre de ses missions le Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail, met en place des ateliers autour de différentes thématiques qui sont abordées tout au long de l'année.

Les thématiques des ateliers ont été les suivantes :

- **Connaissance des institutions** : leur rôle, les applications, où elles se trouvent, (CAF, MDPH, France Travail, Cap Emploi, Mission Locale, etc...)

- **Démarches administratives** : gérer les documents, anticiper les démarches de renouvellement par exemple (déclaration d'impôt, banque, ...), la nécessité de classer/archiver les documents.
- **Gestion du budget** : même si pour beaucoup ce sont les parents qui le gèrent pour eux, il est essentiel qu'ils aient la notion de l'argent, qu'ils puissent vérifier le rendu monnaie lors des courses pour l'atelier cuisine, notamment.
- **La ludothèque** : cette activité a pu être de nouveau mise en place depuis le dernier trimestre 2022. Elle permet, à travers des séances de jeux ou d'ateliers, de développer ou maintenir les acquis scolaires des personnes accompagnées, de les faire se conformer aux règles d'un autre établissement.
- **La santé** :
 - Abordé par le biais du jeu « anneau santé »
 - Proposition de bilan de santé complet et gratuit par le biais de l'Assurance maladie
- **La vie affective et sexuelle (groupe non mixte)** :
 - Prendre soin de soi
 - Connaître son corps et pouvoir se positionner face à la pression exercée par la publicité, par le regard des autres,
 - Connaître le cadre légal qui protège le corps (intimité, droit à l'image, harcèlement sexuel, agressions sexuelles),
 - Les différences : réflexion autour des inégalités hommes/femmes, les stéréotypes, les différentes sexualités... La tolérance
 - Faire des choix conscients et responsables
 - Construire une relation saine :
 - Amicale
 - Amoureuse

10. L'atelier débat-citoyenneté

C'est un atelier commun destiné aux **échanges entre les personnes accueillies** sur différentes thématiques citoyennes : le racisme, le sexisme, la politique, les réseaux sociaux...

Ces temps d'échanges sont co-animés par une éducatrice et une psychologue et ont pour objectifs :

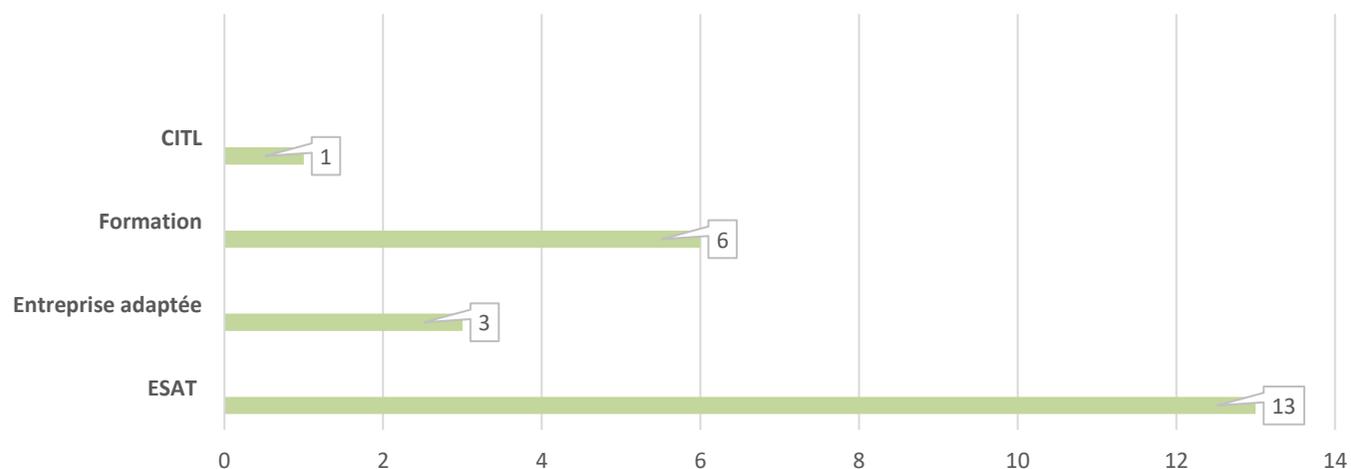
- D'amener les usagers à échanger entre eux, à réfléchir et à favoriser leur esprit critique,
- De leur apporter des connaissances sur les droits et les devoirs du citoyen,
- A prendre la parole en public,
- Gagner en confiance en soi,

- Développer les liens entre les usagers,
- Les sensibiliser à une communication active, non violente et bienveillante.

11. Les actions à visée d'insertion professionnelle

11.a –Stages :

Les formations et stages



ESAT	Entreprises adaptées	Milieu Ordinaire
ESAT SANNOIS (Les ateliers du moulin) ESAT SARCELLES (Le petit Rosne) ESAT L'ADAPT GROSLAY (Les ateliers du Val d'Oise) ESAT EZANVILLE ESAT TECH'AIR ; ESAT de GONESSE <i>(Les six ESAT ont été sollicités pour permettre aux jeunes d'effectuer des stages dans différents domaines comme la cuisine, le conditionnement, les espaces verts, l'entretien des locaux ou encore le montage audio-visuel).</i>	AIA Blanchisserie industrielle ; Tech'Air	Quick ; Mcdonald's ; Gifi Agence intérim Cora

11.b – Formation :

Au cours de l'année 2024, six jeunes ont bénéficié de formation. Un jeune en formation de préparation de commande, une autre en formation « employé polyvalent », un en formation réparations de téléphones. Un autre a suivi une formation métallerie, une jeune adulte a aussi intégré le CEJ (Contrat Engagement Jeune) de la mission locale et la dernière une formation assistance aux familles.

11.c – Emploi :

En 2024, plusieurs personnes accompagnées se sont vu proposer des contrats (CDDI, CDI, intérim) :

Un CDI au McDonald's de Villiers le Bel ;
Un CDI dans une entreprise du bâtiment
Un CDD en tant que préparateur de commande (intérim)

En milieu protégé :

Une jeune adulte a intégré le CITL de Gonesse.
Un jeune adulte a été admis à l'ESAT de Groslay (logistique conditionnement).
Un jeune adulte a intégré l'ESAT d'Ezanville (espaces verts).

11.d – Bilan :

Malgré l'absence d'une chargée d'insertion professionnelle (poste non-occupé sur l'année 2024), la dynamique engagée courant 2023 a maintenu son rythme. Les personnes accompagnées ont pu prétendre à des formations ou contrats de travail, qui viennent répondre à leur demande.

Nous avons des jeunes qui ont déjà des perspectives pour l'année 2025 à savoir : intégrer une entreprise et/ou ESAT ou s'orienter vers une formation qualifiante en lien avec le projet professionnel.

Enfin, début d'année 2025, l'arrivée de la chargée d'insertion professionnelle permettra de développer un partenariat de proximité afin de mettre les personnes accompagnées en situation de travail ou d'immersion.

12. Les actions du CAVT en 2024

Comme chaque année depuis déjà quelques temps, un travail autour de l'utilisation des transports en commun a été mis en place tout au long de l'année. De manière théorique, nous avons vu comment réaliser un itinéraire en utilisant l'outil informatique, des applications dédiées et aussi les plans papiers.

Afin de mettre en application ce travail nous avons réalisé des sorties culturelles dans le but d'utiliser les transports en commun d'une part, et permettre d'autre part aux jeunes d'accéder à des lieux qu'ils ne fréquentent pas habituellement et donc d'ouvrir leurs esprits à d'autres horizons.

Dans ce cadre, treize sorties ont été réalisées, pour 89 participations.

Elles ont permis, en plus d'expérimenter l'utilisation des transports, d'accéder à la culture. Nous avons pu leur faire découvrir des expositions de peinture, de monuments ou des expositions autour de la mode, permettant d'évoquer l'image de soi en exemple qui est aussi travaillée au CAVT et qui est un sujet qui revient régulièrement dans l'accompagnement de nos jeunes.

Les dates de sorties et les lieux :

06/02/2024 : Exposition « Iris VAN HERPEN » : 8 jeunes
21/02/2024 : « Le cube de Garges » : Spectacle de Magie : 5 jeunes
11/03/2024 : Musée Architecture « Expo Métro » : 9 jeunes
13/03/2024 : « Le cube de Garges » : Atelier spectacle : 6 jeunes
15/04/2024 : Bourse du commerce : 6 jeunes
22/05/2024 : Visite de Senlis et exposition « Corps à corps » : 10 jeunes
11/06/2024 : Musée des arts et métiers : 9 jeunes
08/08/2024 : Visite de Compiègne et de son château : 4 jeunes
17/09/2024 : Madeleine Expo Street Art : 7 jeunes
14/10/2024 : Centre Pompidou « Expo surréalisme » : 8 jeunes
04/11/2024 : Centre Pompidou « Expo BD » : 3 jeunes
26/11/2024 : Petit Palais « Expo We are here » : 7 jeunes
03/12/2024 : Musée Yves Saint Laurent : 7 jeunes

Ces temps de sorties sont systématiquement débriefés avec le groupe participant à l'activité. Ainsi, ils remplissent un questionnaire qui permet de recueillir les ressentis à la suite de l'évènement auquel ils ont participé.

De plus, nous avons pu également participer à des ateliers proposés par les missions locales.

Nous avons participé à 11 ateliers sur les thèmes de la sophrologie, artistique, alimentation et prévention du diabète, dépistage IST/diabète, santé bucco-dentaire (2 fois), mesures de protection (UDAF), 5 passages d'une intervenante de la Fondation Léonie CHAPTAL (Vie affective et sexuelle).

En tout, ce sont **67 jeunes** qui ont pu participer à ces ateliers.

Manifestations sportives :

A compter de janvier 2025, un encadrant sportif et éducatif viendra compléter l'équipe du CAVT de Garges, avec pour missions :

- Améliorer la condition physique
- Renforcer l'estime de soi
- Réduire l'anxiété et le stress
- Améliorer les capacités cognitives
- Favoriser l'inclusion et l'autonomie
- Promouvoir de l'engagement à long terme dans une activité physique
-

13. Les différentes missions de la psychologue

- Une psychologue présente à 0,20 ETP (le jeudi de 9h à 17h00).
- Une psychologue présente à 0,30 ETP (le mercredi de 8h30 à 16h30 et le jeudi de 8h30 à 12h)

Il est à noter qu'une des psychologues est en congé maternité à compter du 7 décembre 2024. Son remplacement est assuré par sa collègue, dont le temps de présence au CAVT augmente alors à 0,5 ETP (le mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 12h à 15h).

13.a – Accompagnement des personnes accueillies

Les psychologues accompagnent les jeunes accueillis au CAVT EVO de manière individuelle en entretien ponctuel ou récurrent, et en groupe dans le cadre des ateliers de soutien.

1 - Les entretiens individuels ponctuels

Cadre et déroulement :

Les entretiens individuels sont mis en place de manière ponctuelle et ont lieu dans des endroits différents (selon la disponibilité des salles) afin de garantir la confidentialité des dires de la personne accueillie au CAVT. Les entretiens sont réalisés à la demande de la personne, de l'équipe éducative ou bien des psychologues. Ils durent en moyenne 30 minutes selon la situation et les besoins du/de la jeune.

Le système de références mis en place permet à chaque psychologue de suivre de manière individualisée l'accompagnement proposé aux jeunes au CAVT. Les entretiens individuels sont proposés à la personne accueillie et présente sur site au moins deux fois par an (tous les 6 mois) pour faire le point sur l'accompagnement. Les éléments discutés alimentent la rédaction des projets personnalisés.

Objectifs :

Ces entretiens visent à soutenir la personne accueillie et faire le point sur son accompagnement au CAVT EVO.

Chiffres :

En dehors des rendez-vous individuels ayant pour objectif de faire le point sur l'accompagnement de la personne accueillie au CAVT EVO et qui ont lieu environ deux fois dans l'année, les psychologues ont fait environ **50 entretiens individuels avec les jeunes**.

Questionnements/Projets pour la suite :

Dans la mesure du possible, il serait important de pouvoir investir une seule salle d'entretien qui pourrait garantir un espace de sérénité et de confidentialité aux jeunes accueillis et être donc, investie comme espace ressource.

2 - Les entretiens individuels récurrents

Cadre et déroulement :

Les personnes accueillies au CAVT peuvent bénéficier d'un accompagnement psychologique renforcé, notamment d'entretiens individuels récurrents. Ce soutien est proposé aux jeunes dont l'insertion socio-professionnelle rencontre des freins qui relèvent de la santé mentale et qui ne sont pas adressés dans le cadre d'un suivi psychologique extérieur au CAVT, ces derniers restent une priorité pour tout accompagnement

psychothérapeutique. La durée de cet accompagnement individualisé et renforcé est déterminée par la personne accueillie et la psychologue et de manière générale ne dépasse pas trois mois.

Les entretiens durent 45 minutes et sont suivis de 15 minutes de réflexion et de prise de notes que la psychologue s'accorde dans la mesure du possible. Ils ont lieu dans un des bureaux disponibles afin de garantir la confidentialité des dires de la personne.

Objectifs :

Cet accompagnement renforcé a pour but d'offrir un soutien individualisé à la personne accueillie, d'identifier et d'adresser les freins à l'insertion socio-professionnelle repérés soit par l'équipe éducative, la psychologue ou la personne elle-même. En fonction des besoins repérés et des observations faites, cet accompagnement peut aboutir à une orientation vers un suivi thérapeutique extérieur au CAVT (CMP, HDJ, praticiens en libéral etc.).

Chiffres :

4 jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement psychologique renforcé cette année. Les quatre accompagnements ont donné lieu à des orientations vers des soins extérieurs à l'établissement.

Questionnements et projets pour la suite :

Comme pour les entretiens individuels ponctuels, il serait pertinent de pouvoir investir une seule salle pour les accompagnements renforcés, de sorte à avoir un espace de sécurité régulier.

3 - Groupes « A nous de jouer » et « A notre image »

En 2024, ces ateliers se sont déroulés de manière ponctuelle, environ une fois tous les deux mois.

Pour l'année 2025, il s'agirait de repenser le cadre de ces ateliers et leur pertinence, étant donné que les méthodes utilisées (photolangage, théâtre) résonnent avec le public accueilli au CAVT EVO et qu'il serait intéressant de pouvoir les réintroduire de manière pérenne.

4 - Groupe atelier « Expression de Soi »

Cadre :

Le groupe « Expression de Soi » a lieu une fois par semaine, le mercredi de 14h30 à 16h15 dans une des salles disponibles, avec la psychologue et un maximum de 8 participants à la séance. Les participants peuvent changer d'une semaine à l'autre, en fonction du planning préétabli par l'équipe éducative. Les stagiaires de contact peuvent participer aux ateliers EDS.

Déroulement :

- 5 minutes : accueil des jeunes, installation de la salle et introduction de l'activité ;
- 1h30 minutes : expression des participants avec une pause de 5minutes ;
- 10 minutes : temps d'échange pour revenir sur ce qu'il s'est passé dans le groupe et le clôturer
- A l'issue du groupe, la psychologue effectuera un temps d'élaboration afin de noter ce qui a pu être observé lors de la séance, les problématiques qui ont émané et qui pourraient être des pistes de réflexion pour l'accompagnement proposé au CAVT.

Objectifs :

Les ateliers EDS ont pour but de favoriser la découverte et l'expression de soi des personnes accueillies au CAVT. Le cadre se doit d'être sécurisant et respecte les principes de bienveillance, bienveillance et surtout, confidentialité. La psychologue veille à la bonne application de ces principes et garantit le respect des tours de parole de chaque jeune.

Les ateliers EDS peuvent être un espace d'échange libre où la parole n'a pas d'autre support que l'expression spontanée, verbale et gestuelle. Il existe aussi des groupes à médiation choisie en amont par la psychologue. Ainsi, les jeunes ont pu s'exprimer à travers les ateliers débat, les ateliers artistiques (poésie, écriture, dessin) et les ateliers à inspiration théâtrale (improvisations, jeu de rôle).

Chiffres :

En 2024, environ **33 ateliers EDS** ont eu lieu. Ne sont pas compris dans ce chiffre les projets partenariaux (tel le projet avec la compagnie AREP).

Questionnements/Projets pour la suite :

Lors des ateliers EDS en 2024 certaines thématiques étaient récurrentes : l'usage du téléphone et la présence des jeunes sur les réseaux sociaux ; la gestion des émotions et les questions autour de la vie intime et relationnelle. Il serait pertinent de lier ces sujets abordés en groupe aux projets éducatifs élaborés avec l'équipe éducative et les partenaires, cette initiative pourrait s'inscrire dans une démarche de prévention et de sensibilisation.

5 - Les « bilan des acquis » et l'entretien de mi-parcours de stage

Cadre :

Une fois accueillie en stage de contact, la personne réalise un bilan des acquis permettant d'avoir une vue d'ensemble sur ses acquis scolaires tels la lecture, l'écriture et le calcul. Quelques exercices autour de la mémoire, les repères dans le temps et dans l'espace, ainsi que la culture générale sont également proposés. La passation des « bilans des acquis » a lieu dans la salle d'activités.

Un entretien avec l'une des psychologues est prévu durant chaque stage. Ce dernier a souvent lieu après la passation du bilan des acquis et est mené par la clinicienne ayant fait la passation. Cela permet de connaître les ressentis du stagiaire et d'avoir des éléments supplémentaires pour permettre de mieux comprendre la situation et la demande de ce dernier et ainsi évaluer sa possible intégration au CAVT.

Déroulement :

Cette passation dure environ 2 heures et durant celle-ci, la clinicienne explique les différents exercices (Français, Mathématiques, mémoire et attention, repères spatio-temporel, démarches administratives...) que la personne doit effectuer. La psychologue reste présente durant toute la durée du bilan afin de répondre aux éventuelles questions du jeune.

Objectifs :

Le bilan va permettre à toute l'équipe de connaître le niveau global d'acquisition et d'apprentissage de l'usager. L'objectif sera par la suite de pouvoir lui offrir l'aide et l'étayage dont il aura besoin pour pouvoir l'aider à progresser.

Chiffres :

13 passations du bilan des acquis ont été faites cette année.

6 - Rédaction et restitution du bilan de stage

Cadre et déroulement :

A l'issue d'un stage de contact, chaque professionnel va pouvoir mettre sur papier les observations qu'il a pu faire de la personne accueillie en stage. Cela, en mettant en avant des éléments importants qu'il a pu remarquer sur les différents ateliers auxquels le stagiaire a participé. Un compte rendu global sera donc rédigé et une date de restitution posée. Les psychologues soutiennent l'équipe dans la rédaction de ce compte rendu.

La restitution est faite par le chef de service, une psychologue ou bien l'éducateur référent. Durant celle-ci le stagiaire est présent et les partenaires extérieurs et/ou responsables légaux sont invités et peuvent y participer avec l'accord du stagiaire.

L'objectif de ce temps est de faire un retour oral de ce que les professionnels du CAVT ont pu observer durant la période de stage.

C'est un moment d'échange où le jeune peut poser des questions et dialoguer avec le professionnel. A la fin, il est notifié au stagiaire si l'équipe du CAVT est favorable ou non à son intégration. Si ce n'est pas le cas, d'autres pistes d'orientation sont évoquées.

Chiffres :

En 2024, les psychologues ont effectué **10 restitutions de bilan de stage.**

Il est à noter que certaines restitutions étaient en lien avec des stages réalisés en 2023, tout comme certains stages fait en fin d'année 2024 verront leurs bilans restitués en 2025.

7 - Lecture explicative du livret d'accueil

Cadre :

Une lecture explicative du livret d'accueil et du contrat de séjour est effectuée dans les deux mois à la suite de l'admission de l'utilisateur. Lors de cette réunion, sont lu et expliqués différents points (le règlement intérieur, les droits et devoirs de l'utilisateur, etc.).

Objectifs :

Il s'agit d'un temps privilégié entre la personne accueillie au CAVT EVO et les psychologues qui s'inscrit dans la continuité du processus d'admission de la personne. Lors de cette lecture, les jeunes peuvent poser des questions et associer en confidentialité.

Chiffres :

Cette année, **8 lectures du livret d'accueil** ont eu lieu.

Questionnements/Projet pour la suite :

Pour l'année 2025, il s'agirait de coordonner au mieux ce temps de lecture explicative avec la création du dossier aide sociale et la réception des documents nécessaires pour le dépôt de celui-ci. En effet, selon la personne accueillie et sa situation personnelle et familiale, il peut y avoir un écart temporel entre le moment où la personne lit le livret d'accueil et dépose l'ensemble de documents demandés à son admission au CAVT EVO. Il s'agirait de faire des points réguliers avec la CESF, la secrétaire et la Direction du CAVT EVO afin d'articuler au mieux les différents protocoles en lien avec l'admission d'un/d'une jeune au CAVT EVO.

13.b – Travail institutionnel

1 - Participation aux réunions d'équipe

Cadre :

Les réunions d'équipe ont lieu tous les jeudis de 9h à 12h dans le bureau du chef de service. Tous les membres de l'équipe sont invités à y participer. Lors de cette réunion, sont discutés les points organisationnels mais ce sont avant tout des réunions d'élaboration et de travail autour de situations cliniques.

Objectifs :

Les psychologues apportent un soutien et un éclairage clinique à l'équipe. Cela dans le but de garantir un accompagnement global adapté à l'utilisateur.

2 - Travail partenarial

Rencontre entre professionnels œuvrant dans le champ de la santé mentale :

Dans l'objectif d'accroître le partenariat avec les professionnels de santé mentale (psychologues, psychiatres, cadres de santé, kinésithérapeutes et thérapeutes au sens large) et rendre le CAVT plus visible aux confrères et collègues, les psychologues ont convenu d'ouvrir les portes du CAVT le jeudi 03 octobre 2024 dans l'après-midi. Environ 25 personnes ont été accueillies autour des douceurs et des boissons.

A l'origine de cette initiative se trouve le constat qu'il existe des freins quant à l'orientation des jeunes accueillis au CAVT EVO vers des accompagnements psychothérapeutiques extérieurs au service et adaptés à leurs besoins (manque de revenus pour les consultations en libéral, nécessité d'avoir une certaine stabilité psychique et un diagnostic posé pour accéder à certains lieux de soin, difficulté de maintien dans le suivi des personnes orientées, longues listes d'attente et potentiel manque de priorité des jeunes etc.).

Après une première prise de contact (par téléphone, par mail et par voie postale) qui a suscité un vif intérêt, les psychologues du CAVT ont accueilli leurs confrères et collègues dans un cadre convivial et propice aux échanges. L'envie de tisser des liens s'est fait sentir des deux côtés et les psychologues ont pu faire entendre leur désir de pouvoir non seulement *orienter* les jeunes accompagnés au CAVT EVO, mais aussi les *adresser* aux collègues de confiance.

En prenant contact avec les professionnels œuvrant dans le champ de la santé mentale dans le secteur Est du Val d'Oise, il a été constaté qu'existe un certain « désert » de professionnels exerçant en libéral. La plupart des invités à la rencontre étaient issus du milieu associatif et médico-social.

En plus des objectifs escomptés, la rencontre du 03/10/2024 a donné lieu aux résultats suivants :

- Reconnaissance d'un véritable besoin et désir de rencontre entre professionnels œuvrant dans le champ de la santé mentale du territoire ;
- Proposition de rencontre et de collaboration entre l'association Crocus blanc Handicap et le CAVT EVO ;
- Proposition de collaborer avec les psychologues du Coin jeunes de Garges-lès-Gonesse dans le cadre d'un projet autour des réseaux sociaux et leur impact sur la santé mentale ;
- Possibilité de penser puis créer des conventions partenariales avec les professionnels du libéral ;
- Certains entretiens de pré-admission ont été fixés à l'issue de cette rencontre.

Les psychologues du CAVT EVO espèrent reconduire et pérenniser cette initiative de rencontre entre professionnels œuvrant dans le champ de la santé mentale. Il s'agit d'un temps privilégié qui réunit les professionnels de différentes pratiques cliniques et inspirations théoriques autour du même objectif, à savoir le décloisonnement de pratiques et la création des liens qui faciliteront le parcours des personnes accompagnées.

Partenariat autour des ateliers VRAS :

En 2024, une réflexion particulière était menée quant au déroulement du projet "Vie relationnelle, affective et sexuelle" (VRAS) et sa poursuite au CAVT EVO. Il a été décidé de cette fois-ci créer un partenariat avec la Fondation Léonie Chaptal afin de définir les interventions auprès des jeunes.

Voici le calendrier des interventions réalisées ainsi que leurs thématiques :

- Le 18/11/24 matin (de 9h30 à 11h30 environ) : Groupe féminin (avec un maximum de 10 personnes) pour aborder les cycles menstruels (anatomie, endométriose etc.)
- Le 29/11/24 toute la journée avec un groupe mixte le matin (de 9h30 à 11h30 environ) et groupe mixte après-midi (de 13h à 15h) : Contraception, IST, égalité hommes femmes. (Groupes de 8 à 10 jeunes maximum à chaque fois)
- Le 05/12/24 après-midi : demi-groupe mixte l'après-midi (de 14h à 16h) Harcèlement et consentement.
- Le 06/12/24 matin : Si besoin autre demi-groupe mixte (de 9h30 à 11h30) : Harcèlement et consentement

Le partenariat et les interventions ont été appréciés par les jeunes, il s'agira de maintenir le projet en 2025 et le reconduire.

Partenariat autour des ateliers EDS avec la Compagnie AREP :

Bien que le CAVT ne soit pas un lieu de soin et les ateliers EDS étant avant tout des ateliers de soutien, ces derniers peuvent avoir des effets thérapeutiques. La régularité des ateliers EDS a permis d'instaurer un climat de confiance, propice au travail d'introspection. Les jeunes du CAVT ont pu se saisir de cette proposition : ce n'est pas rare de les entendre réclamer que les temps et les ateliers autour de l'expression de soi soient plus fréquents et qu'ils comprennent des activités encore plus diversifiées. C'est dans un tel climat que la psychologue encadrante des ateliers a pu échanger avec la Directrice artistique de la Compagnie AREP. Cette dernière était désireuse de pouvoir travailler avec des personnes en situation de handicap et les inclure dans le projet collaboratif intitulé « Panique » que la Compagnie mène actuellement.

Après une première rencontre et un déjeuner au CAVT qui se sont déroulés le 14 février 2024 et lors desquels les intervenantes de la Compagnie AREP ont pu faire connaissance des jeunes du CAVT et leur présenter leur travail. Un atelier « découverte » a été organisé afin d'initier les jeunes aux techniques d'expression de soi dites *hybrides* (mélange d'arts visuels, numériques et vivants, c'est-à-dire, mélange de dispositifs tels le dessin, l'écriture, la musique/le son et la danse/le corps). L'atelier a eu lieu le 12 juin 2024 dans les locaux du CAVT. Au programme : projection du dernier projet collaboratif de la Compagnie AREP intitulé « Signaux faibles » (durée environ 30 minutes) suivi d'un temps d'échange ; temps de création artistique et découverte de techniques de relaxation, de danse et de dessin (sur le thème choisi par les jeunes en fonction de l'échange mené au préalable) ; clôture de l'atelier et présentation du projet collaboratif « Panique ».

Cet atelier a suscité un vif intérêt chez les jeunes. Quelques objectifs ont pu émerger quant à l'intérêt de cette collaboration : pour les jeunes du CAVT, une possibilité de les soutenir davantage dans leur épanouissement personnel et ainsi, dans leur insertion professionnelle ; et pour la Compagnie AREP, la possibilité de collaborer avec un public jusqu'alors peu représenté dans leurs projets.

Le partenariat s'est poursuivi tout au long de l'année lors des interventions suivantes :

- 08 et 09/08/2024 : Travail sur l'organisation et la méthodologie des ateliers ; ateliers relaxation et danse avec les jeunes du CAVT EVO au Centre culturel 6B à Saint Denis
- 18/09/2024 : Atelier relaxation et danse au CAVT EVO
- 16/10/2024 : Atelier corps-image, travail autour des mouvements et des chorégraphies de mains qui racontent une histoire ensuite filmée. L'atelier s'est déroulé au Centre Dulcie à Garges-lès-Gonesse.
- 20 et 21/11/2024 : Premier jour : atelier relaxation et danse le matin suivi d'un atelier image l'après-midi (les jeunes derrière les caméras à filmer la nature) ; Deuxième jour : atelier voix et son le matin suivi d'un atelier montage vidéo l'après-midi. Les deux journées de travail se sont déroulées au Centre culturel 6B à Saint Denis.

- 11 et 12/12/2024 : Premier jour : techniques mixtes corps, voix, image ; Deuxième jour : montage photo et vidéo du matériel fait par les jeunes. Les deux journées de travail se sont déroulées au Centre culturel 6B à Saint Denis.

Les jeunes investissent les techniques d'expression artistiques proposées par la Compagnie AREP. Une restitution du travail mené et du projet collaboratif « Panique » tel que pensé par les jeunes du CAVT EVO est prévue en 2025 dans un Centre culturel situé à Paris 14^{ème}. Cet événement réunira les jeunes qui ont participé au projet, leurs familles et personnes proches, et l'équipe du CAVT EVO.

13.c – Missions ponctuelles

Voici une liste non-exhaustive d'évènements auxquels les psychologues ont pu participer cette année :

- 01 février 2024 : Rencontre avec le Service d'Accueil de Jour à Gonesse, au sein de leurs locaux. La psychologue, accompagné d'un éducateur technique, a pu rencontrer l'équipe du SAJ, discuter de leur offre d'accompagnement ainsi que de la spécificité du public accueilli.
- 07 février 2024 : Rencontre avec l'équipe de l'Institut Médico-Educatif Roland Bonnard situé à Saint Martin sur Tertre, à leur demande, au sein des locaux du CAVT. La psychologue a pu présenter les spécificités du dispositif et développer ce premier contact avec l'équipe de l'IME en vue de futures orientations des jeunes.
- 08 février 2024 : Les deux psychologues du CAVT ont pu se déplacer dans un des locaux de l'Association Accueil Psy à Soisy-sous-Montmorency et rencontrer un psychologue et psychanalyste.
- 19 février 2024 : Participation au Forum la Passerelle vers l'emploi organisé à l'ESSEC, à Cergy. Animation du stand CAVT, accueil du public et développement des partenariats.
- 04 avril 2024 : Rencontre avec l'équipe France Travail de Garges-lès-Gonesse au CAVT. Suite aux échanges avec l'une des psychologues, cette rencontre a été organisée afin que les deux parties puissent se présenter l'une à l'autre et tisser des liens approfondis.
- 25 avril 2024 : Participation au Forum d'Insertion au lycée Arthur Rimbaud de Garges-lès-Gonesse. Echanges entre partenaires et présentation du CAVT le matin, animation de stand et rencontres avec le public l'après-midi.
- 15 mai 2024 : Participation au Forum d'Insertion organisé au lycée Pierre Mendès-France de Villiers-le-Bel. Animation de stand et accueil du public.
- 28 novembre 2024 : Participation à une formation interactive (format forum-théâtre) organisée par l'Association HEVEA et la Compagnie *Entrée de jeu*. Contribution à l'élaboration du projet et à l'écriture des saynètes présentées.

13.d – Projets pour l'année 2025 :

- Remettre en place les groupes d'expression les jeudis après-midi
- Maintenir et pérenniser les rencontres entre professionnels œuvrant dans le champ de la santé mentale au sein du CAVT EVO
- Mettre en place un projet éducatif en lien avec les réseaux sociaux et leurs enjeux sur la santé mentale, ce dernier pourrait être réalisé avec le soutien des psychologues du Coin jeunes de Garges-lès-Gonesse avec lesquels le partenariat est déjà initié
- Formaliser les partenariats existants via les conventions partenariales
- Se rapprocher de la médecine du travail et des psychologues du travail afin d'initier un travail de partenariat, notamment à destination des jeunes sortants du CAVT

14. Les actions partenariales

Ci-dessous une liste des partenaires avec lesquels nous sommes constamment en lien pour accueillir ou évoquer des situations afin de projeter un accompagnement adapté à chacun.

Les établissements d'enseignement du second degré :

- Lycée Arthur Rimbaud de Garges-lès-Gonesse
- Lycée Pierre Mendès France de Villiers-le-Bel
- Lycée Charles Baudelaire de Fosses

Les établissements et services médico-sociaux :

- IME Henri Wallon de Sarcelles
- IME Espoir de Garges-lès-Gonesse
- SESSAD Daniel Seguret de Villiers-le-Bel
- MECS Château de Dino de Montmorency
- SAJ La Grande Vallée de Gonesse
- Dispositif C.A.R.E. de Sarcelles

Les organismes et associations du droit commun :

- Mission locale Val d'Oise Est
- Mission locale de la Vallée de Montmorency
- Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Gonesse, Argenteuil et Saint-Gratien

Les centres de formation et les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi :

- L'ESRP-DEP La Belle Alliance
- Synergie Family de Sarcelles
- Ecole de la Deuxième chance de Sarcelles

Les partenaires du soin :

- Centre Hospitalier de Gonesse
- HDJ Les Vignoles d'Ermont

Protection de l'enfance :

- SAU d'Arnouville
- La MECS Arobase
- La MECS Jean Coxtet
- La MECS le Renouveau
- La MECS Château de Dino
- Equipe enfance de Sarcelles
- Equipe enfance d'Eaubonne
- Equipe enfance de Gonesse
- Equipe enfance de Garges

IV- CONSEIL A LA VIE SOCIALE

Institué par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et concrétisé par le Décret n° 2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale, le Conseil de la Vie Sociale est un outil destiné à garantir les droits des usagers et leur participation au fonctionnement de l'établissement d'accueil.

Le Conseil de la Vie Sociale est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement dans lequel est accueilli l'usager. Il est également un lieu d'écoute très important, ayant notamment pour vocation de favoriser la participation des usagers. Il convient aussi de souligner que le conseil est une instance collégiale qui doit donc impérativement fonctionner de manière démocratique.

Le Conseil de la Vie Sociale donne son avis et fait des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service et notamment sur :

- ✚ L'organisation intérieure et la vie quotidienne
- ✚ Les activités
- ✚ L'animation socioculturelle et les services thérapeutiques
- ✚ Les projets de travaux et d'équipements
- ✚ L'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux
- ✚ L'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants
- ✚ Les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge...

Les avis et les propositions adoptés par les membres du Conseil de la Vie Sociale font l'objet d'un relevé de conclusions qui est, d'une part, adopté avant ou lors de la prochaine réunion du conseil et, d'autre part, adressé au président de l'association. Celui-ci doit obligatoirement faire connaître aux membres du Conseil de la Vie Sociale les suites, favorables ou défavorables, qu'il entend réserver aux avis et aux propositions formulés.

Fonctionnement :

Un compte rendu écrit est formalisé après chaque réunion du CVS, remis à tous les membres et disponible par voie d'affichage à tout le personnel de l'établissement. Il se réunit au moins trois fois par an.

La fin de l'année 2023 a vu le renouvellement de la composition du CVS dans le cadre d'élections qui se sont tenues le 8 décembre dans tous les établissements et services de l'association.

3 réunions se sont tenues en 2024 : 1^{er} mars, 6 juin et 5 décembre.

V- PERSPECTIVES

Le CAVT a évolué dans son projet d'établissement depuis deux ans maintenant. Cette évolution était nécessaire afin d'être au plus proche des besoins des personnes accompagnées mais aussi d'avoir un projet d'établissement cohérent avec l'accompagnement proposé par la structure. Ce nouveau projet d'établissement a été présenté et validé par le Conseil d'Administration d'HEVEA en fin d'année 2024.

Les bienfaits de cette évolution du service permettent de constater notamment toujours autant de candidats pour les stages de contact et d'accueils tout au long de l'année.

Le CAVT est régulièrement sollicité par ses partenaires. Nous répondons le plus possible aux besoins des uns et des autres afin d'accompagner via notre expertise reconnue par nos partenaires, le projet d'insertion du jeune adulte. Nous nous mobilisons constamment pour venir échanger sur différentes prises en charge et à des instances variées, à la demande des partenaires. Enfin, le CAVT a toujours une place sur les différents forums organisés sur le Val d'Oise mais aussi aux équipes techniques MDPH. Nous participons et adhérons pleinement à ces temps de rencontre et de réflexion à destination du public.

En interne, les ateliers sont investis, les jeunes adultes adhèrent à l'accompagnement et les professionnels se montrent concernés par les problématiques des personnes accompagnées. L'axe d'évolution remarqué cette année est la prise en compte de la sphère psychique du jeune adulte avant de penser une orientation professionnelle. En effet, l'équipe éducative peut s'autoriser avec l'accord de la personne accompagnée et de son environnement à reculer l'insertion professionnelle afin de travailler la dimension soin avant tout.

L'insertion professionnelle est le projet principal au CAVT. La dynamique de travail en groupe est quotidienne, mais l'individualisation de l'accompagnement reste une priorité. Une attention particulière est portée à chacun, l'adaptation pour le jeune adulte accompagné au CAVT est pensée. Chaque projet personnalisé est coconstruit dans l'écoute et dans la transparence. Nous construisons et déconstruisons avec le jeune adulte son projet professionnel afin qu'il puisse voir les points de difficulté, les axes d'amélioration et les potentialités pour arriver à son objectif.

Rapport d'activités conçu et rédigé par :

M. BORDRON Jean Dominique, Directeur
M. OSTIN Edouard, Chef de service,
Mme BEAUVAIS Pauline, Secrétaire.

Mars 2025